

CLIENTÈLE

Les cours d'été sont offerts aux élèves du Collège Saint-Paul. Ces cours s'adressent aux élèves qui sont en situation d'échec ou qui, sans être en échec, éprouvent des difficultés dans une matière et désirent consolider leurs apprentissages.

ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

Modalités 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire (1^{re} secondaire)

Les élèves de 1^{re} secondaire sont présentement en cours d'apprentissage et leur bilan ne se fera qu'à la fin de 2^e année du secondaire, soit en juin 2011. Pour cette raison, il ne peut y avoir d'épreuve synthèse qui tienne lieu de note finale de passage. Les cours d'été servent alors principalement à consolider les apprentissages. L'enseignant produira un bulletin diagnostique qui témoignera des progrès effectués durant le cours d'été. Ce bulletin sera transmis à l'enseignant de la 2^e année du 1^{er} cycle (2^e secondaire).

Modalités de la fin du 1^{er} cycle (2^e secondaire) et de la première année du 2^e cycle (3^e secondaire)

Ces cours s'adressent aux élèves dont le résultat disciplinaire est inférieur à 60 %. À la fin du 1^{er} cycle ou à la fin de la 3^e secondaire, les enseignants ont dressé un bilan des apprentissages pour toutes les compétences disciplinaires. Le cours d'été cible les principales compétences où les élèves éprouvent des difficultés dans les trois disciplines de base, soit français, anglais et mathématique. L'enseignant du cours d'été, complètera un bulletin et formulera une recommandation de passage (60 %) en 3^e ou en 4^e secondaire dans la discipline concernée. Les trois disciplines concernées sont obligatoires de réussite pour le passage à l'année supérieure. En conséquence, le cours d'été est obligatoire. Par contre, pour les cours d'anglais, une semaine en camp d'immersion anglophone résidant est aussi accepté.

Modalités de la 2^e année et du 2^e cycle (4^e secondaire)

Ces cours s'adressent aux élèves dont le résultat disciplinaire est inférieur à 60 %. Le cours d'été cible surtout les compétences où l'élève éprouve des difficultés en :

4^e secondaire

Maths (CST-SN):

C1 - Résoudre une situation problème
C2 - Déployer un raisonnement mathématique

Science et technologie(ST) :

C1 - Résoudre des problèmes
C2- Utiliser ses connaissances scientifiques et technologiques

La réussite de tous ces cours étant en lien avec la sanction des études et éventuellement l'admission au Collégial, l'enseignant du cours d'été posera un jugement à partir des SAÉ réalisées durant le cours ainsi que l'épreuve finale. Ce(s) résultat(s) de compétence(s) servira (ont) à constituer le résultat disciplinaire final qui sera transmis au MELS.

Transmission des résultats :

1. Les résultats seront disponibles à compter du 6 août. Chaque élève recevra sa recommandation de passage (1^{re}-2^e-3^e) ou sa note (4^e et math 5^e) par téléphone.
2. Aussi, une attestation officielle du Collège sera acheminée par la poste à la maison.
3. Les résultats de 4^e et 5^e seront transmis au MELS et ils vous seront aussi transmis par téléphone.

DURÉE DES COURS

Tous les cours sont d'une durée de 45 h.

Tous les cours d'été se donnent au Collège Saint-Paul du 5 au 23 juillet au premier cycle et en 3^e secondaire et, du 12 au 30 juillet en 4^e secondaire. Notez que le cours de Français 5^e secondaire 132-506, se donnera du 13 juillet au 2 août au Collège Durocher-St-Lambert.

FONCTIONNEMENT

- Entrée : Les élèves doivent toujours entrer et sortir par la porte du SPOT du Collège.
En tout temps, les élèves doivent se présenter 15 minutes avant le début des cours afin d'éviter les retards et perturber le déroulement de ces cours.
- Salle de cours : C-100
- Dîner : **Il n'y a pas de service de cafétéria, des micro-ondes seront disponibles.** Ainsi, les élèves inscrits à deux cours (am et pm) doivent prévoir un lunch pour les repas du midi.
- Pauses : de 10 h à 10 h 20 et de 14 h 30 à 14 h 50.
- Note : Il n'y a pas de service de transport scolaire pendant cette période.

DIRECTION DES COURS D'ÉTÉ

Veillez vous adresser au Collège à la coordination des cours d'été.

- À la réception du Collège au numéro de téléphone (450) 652-2941

COÛT DES COURS

Le coût des cours : 375\$

- Le montant indiqué inclut les frais d'inscription.
- Le montant total est exigé même si l'élève n'assiste pas à tous les cours.
- Dans tous les cours, il faudra prévoir garder son cahier d'exercices et son manuel à la fin de l'année scolaire 2010.
- Les frais d'imprimerie sont inclus dans les frais d'inscription

Abandon et remboursement

- La date limite d'abandon de cours est fixée au 12 juillet à 16 h pour tous les cours au 1^{er} cycle et en 3^e secondaire
- La date limite d'abandon de cours est fixée au 16 juillet à 16 h pour tous les cours en 4^e sec.
- Remboursement :
 - Avant le début des cours : coût du cours moins 35\$ (frais d'inscription)
 - Pendant la 1^{re} semaine de cours : coût du cours moins 160\$
(35 \$ frais d'inscription + 125 \$ frais de cours dispensés de la 1^{re} semaine)
- Après la date limite d'abandon du 12 ou 16 juillet : aucun remboursement

Note : Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant. Les remboursements s'effectueront à la fin du mois d'août 2010.

EXAMENS DE REPRISES DU MELS ANGLAIS ET FRANÇAIS – 5^e SECONDAIRE

Les élèves du Collège Saint-Paul devront aller au Collège Durocher Saint-Lambert pour passer les examens de reprise du MELS en anglais et en français de 5^e secondaire.

Épreuve du MELS (5^e sec.) : c'est le relevé de notes provenant du MELS, envoyé chez vous durant la semaine du 5 juillet, qui détermine si l'élève doit se présenter à la reprise. Afin d'accélérer le processus d'inscription, un appel est logé par le Collège à la maison. Une note de moins de 60 % au résultat disciplinaire indique que l'élève a échoué et doit se présenter à la reprise. Un élève qui désire se présenter à la reprise afin d'augmenter sa note peut toujours le faire.

Anglais 134-504 :

Date : 3 août
Durée : 9 h à 12 h – Interaction orale (C1 :134-510)
13 h à 15 h – Production écrite (C3 : 134-530)

Français 132-506 : L'élève qui n'a pas suivi le cours d'été peut quand même se présenter à la reprise.

Date : 2 août
Durée : 8 h 45 à 12 h – Écriture (C2 – 132-520)

INSCRIPTION : se présenter à la réception du Pavillon Durocher situé au 857, Riverside (**Aucune inscription par téléphone**).

Date limite d'inscription : 26 juillet 2010.

La réceptionniste vous demandera :

- la matière et le sigle;
- le nom de l'élève;
- le code permanent de l'élève;
- le numéro de téléphone de l'élève et de ses parents au travail

Frais d'inscription :

- Inclus pour les élèves inscrits au cours d'été en français ;
- 60\$ pour les élèves provenant d'un autre collège non inscrits aux cours d'été;
- Tous les chèques doivent être datés du jour de l'inscription et faits à l'ordre du Collège Durocher-St-Lambert.

COURS D'ÉTÉ À DUROCHER-ST-LAMBERT

Les élèves du Collège Saint-Paul ayant échoué les disciplines suivantes :

4^e secondaire :

Histoire et éducation à la citoyenneté

Français

Science et technologie de l'environnement

5^e secondaire :

Français

Mathématique SN ou TS

devront aller au Collège Durocher-St-Lambert pour suivre leur cours d'été et passer les examens de reprise. Veuillez consulter leur site Internet pour avoir toutes les informations concernant ces cours.
www.cdsl.qc.ca.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION POUR LES COURS D'ÉTÉ ET LES EXAMENS DE REPRISE DU COLLÈGE SAINT-PAUL

En personne

- Au 1^{er} cycle, en 3^e et 4^e sec. les 30 juin 8 h 30 et 16 h et 1^{er} juillet entre 8 h 30 et 12 h
- En 4^e et 5^e sec le 7 juillet de 8 h 30 à 16 h
- Entrée principale du Collège, 235, Sainte-Anne
- Apporter les documents 1 – 2 énumérés ci-dessous :

Collège Saint-Paul
Cours d'été
235, Sainte-Anne
Varenes Qc J3X 1P9
Tél. : (450) 652-2941
Télec. : (450) 652-4461

Vous devez avoir en votre possession :

- 1- Le formulaire d'inscription
- 2- Un paiement comptant ou un chèque libellé à l'ordre du Collège Saint-Paul daté du jour de l'inscription.

COURS D'ÉTÉ OFFERTS

Les cours d'été se donnent du 5 au 23 juillet pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e sec. et du 12 au 30 juillet aux élèves de 4^e sec.

MATIÈRE	COMPÉTENCES CIBLÉES	HORAIRES	COÛT	CLIENTÈLE
Élèves de la 1^{re} année du cycle				
Anglais 134-100 (classe jumelée avec 2 ^e secondaire)	C 1, C 2 et C 3	13 h à 16 h20	375 \$	Élèves désirant consolider leurs apprentissages (Note : des notions de méthodologie seront intégrées à ces cours)
Français 132-100 (classe jumelée avec 2 ^e sec.)	C 1 et C 2	13 h à 16 h 20	375 \$	
Math 063-100	C 1 et C 2	8 h 30 à 11 h 50	375 \$	
Élèves de la 2^e année du 1^{er} cycle				
Anglais 134-208 (classe jumelée avec 1 ^{re} secondaire)	C 1, C 2 et C 3	13 h à 16 h 20	375 \$	Élèves en échec inférieur à 60 % ou désirant consolider
Français 132-216 (classe jumelée avec 1 ^{re} sec.)	C 1 et C 2	13 h à 16 h 20	375\$	
Math 063-212	C 1 et C 2	8 h 30 à 11 h 50	375\$	
Élèves de 3^e secondaire				
Anglais 134-304	C 1 et C2 et C 3	8 h 30 à 11 h 50	375 \$	Élèves en échec inférieur à 60 % ou désirant consolider leurs apprentissages
Français 132-308	C 1 et C 2	8 h 30 à 11 h 50	375 \$	
Math 063-306	C 1 et C 2	13 h à 16 h 20	375 \$	
Élèves de 4^e secondaire				
Math 063-404 CST	C 1 et C 2	8 h30 à 11 h 50	375\$	Élèves en échec inférieur à 60 % en CST ou SN
Math 065-406 SN	C 1 et C 2	13 h à 16 h 20	375\$	Élèves en échec entre 50 % et 60 % en SN
Science et technologie ST 055-404	C 1 et C 2	13 h à 16 h 20	375\$	Élèves en échec inférieur à 60 % en ST

HORAIRE DES EXAMENS (SANS COURS D'ÉTÉ) AU COLLÈGE SAINT-PAUL				
MATIÈRE.	NIVEAU	DATE	HEURE	PRIX
Histoire	2 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40\$
Histoire et éducation à la citoyenneté	3 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40\$
Science et technologie	2 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40\$
Science et technologie	3 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40\$
Histoire et éducation à la citoyenneté	4 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40 \$
Science et technologie	4 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40 \$
Chimie	5 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40\$
Physique	5 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40\$
Monde contemporain	5 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40 \$
Histoire XXe siècle	5 ^e sec. (option)	2 août	13 h à 16 h	40 \$

FICHE D'INSCRIPTION – COURS D'ÉTÉ ET EXAMENS DE REPRISE DU COLLÈGE SAINT-PAUL 2010

Fiche d'inscription à apporter avec vous lors de l'inscription (En lettre moulées s.v.p.)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

(numéro civique – rue)

(municipalité – code postal)

TÉLÉPHONE :

(résidence)

EN JUIN 2010, MON ENFANT ÉTAIT EN : 1^{re} ___ 2^e ___ 3^e ___ 4^e ___ 5^e ___

Cochez les noms des personnes responsables que nous pouvons rejoindre le jour pendant les cours d'été.

___ NOM DU PÈRE : _____ Tél. : ()- _____

___ NOM DE LA MÈRE : _____ Tél. : ()- _____

___ AUTRE : _____ Tél. : ()- _____

L'élève s'inscrit au(x) cours suivant(s) :

_____ (matière et sigle)

_____ (matière et sigle)

L'élève s'inscrit au(x) examen(s) de reprise suivant(s) :

INSCRIPTIONS AUX EXAMENS (SANS COURS D'ÉTÉ) AU COLLÈGE SAINT-PAUL					cocher
MATIÈRE.	NIVEAU	DATE	HEURE	PRIX	
Histoire	2 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40\$	
Histoire et éducation à la citoyenneté	3 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40\$	
Science et technologie	2 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40\$	
Science et technologie	3 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40\$	
Histoire et éducation à la citoyenneté	4 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40 \$	
Science et technologie	4 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40 \$	
Chimie	5 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40\$	
Physique	5 ^e sec.	2 août	13 h à 16 h	40\$	
Monde contemporain	5 ^e sec.	2 août	9 h à 12 h	40 \$	
Histoire XXe siècle	5 ^e sec. (option)	2 août	13 h à 16 h	40 \$	

SIGNATURE DU PARENT : _____

J'ai pris connaissance de la politique d'abandon et de remboursement.

À L'USAGE DU COLLÈGE
 Montant versé : _____ \$ Payé par chèque _____ Payé en argent _____